

Bulletin du Syndicat National Unitaire des Instituteurs,
Professeurs d'école et PEGC. Section de l'Aveyron.

SNUipp-FSU 12
1 rue de la Montagne
12300 DECAZEVILLE
Tél : 05.65.43.40.11
Fax : 05.65.43.49.29
courriel :
snu12@snuipp.fr
Minitel : 3615 ACADY2
<http://12.snuipp.fr/spip/>
<http://www.fsu-sd.org/~site12/>

fenêtres
sur Cours 12

Dispensé de timbrage

Decazeville CC - T1



DÉPOSÉ LE 24 / 08 / 2006

BONNE RENTRÉE À TOUS !

Réunies au local FSU le 28 juin 2006, les organisations syndicales départementales FSU, UNSA-Education, SGEN-CFDT et SDEN-CGT ont décidé d'appeler l'ensemble des personnels et au-delà tous les membres de la communauté éducative à s'inscrire dans l'action nationale pour protester contre le projet de budget qui prévoit la disparition de 15 000 postes de fonctionnaires dont 8 700 postes dans l'Éducation Nationale.

La FSU, l'UNSA-Education, le SGEN-CFDT et le SDEN-CGT appellent à un

RASSEMBLEMENT

mercredi 6 septembre 2006 à 15h devant la Préfecture.

Un courrier intersyndical va être adressé aux écoles, saisissez-vous !

La FSU appelle les personnels de l'Éducation Nationale à se réunir en AG à 13h30 au Lycée Monteil.

Cette nouvelle charrette de suppressions de postes va enfoncer un peu plus l'Éducation dans la crise et accroître encore les difficultés des élèves les plus défavorisés. Ils ont fait le choix de la casse, faisons le choix de l'action, celui-là même qui a permis de repousser le CPE au printemps.

D'autant plus que cette rentrée est aussi celle de la mise en place du « protocole Direction » et de ses conséquences. En refusant de signer ce texte en accord avec les personnels et la plupart des organisations syndicales, le SNUipp a signifié que les réponses apportées par le gouvernement étaient insuffisantes et que leurs conséquences (accroissement de la précarité, remise en cause de la formation initiale et continue) étaient totalement inacceptables. Depuis le mois de mai, les mauvaises nouvelles liées à cette signature se sont accumulées ; la dernière en date ? Le Recteur a décidé de refuser tout transfert de scolarité... merci pour les personnels.

Le 22 août 2006

Valérie Tavernier, Jean-Luc Tornero

SOMMAIRE

- Éditorial p.1
- Rappel de quelques consignes p.2
- Bulletin d'adhésion p.3
- Se Syndiquer - Permanences p.4

En encart

Un 4 pages « Direction et Fonctionnement de l'école ».

CARTE SCOLAIRE

Continuons Ensemble !

Faites nous parvenir très rapidement vos effectifs de rentrée par mèl, courrier, fax, tél. :
le CTPD doit se tenir le Jeudi 6 septembre au matin

CAPD 3^{ème} Mouvement

Vendredi 7 septembre.
Les résultats vous seront communiqués à la mi-journée par tél (05.65.43.40.11) ou sur le site du SNUipp : <http://12.snuipp.fr/spip>

Comité de rédaction :

Charles Cartayrade, Marie-Noëlle Dantan, William Despeyroux,
Romain Fayel, Valérie Tavernier, Jean-Luc Tornero

numéro 54

Août 2006 - 0,50 € - ISSN 1165 - 3116

Rappel de quelques consignes syndicales

Même dispersés, nous pouvons beaucoup si nous prenons des décisions collectives et si nous les appliquons. C'est pourquoi nous rappelons nos positions syndicales que nous vous engageons à défendre en les mettant en œuvre. Consignes syndicales ou recommandations ? Peu importe la terminologie. L'essentiel est que toute la profession s'empare de ces moyens d'agir. C'est d'autant plus important que la question des moyens est derrière toutes les grandes difficultés que nous rencontrons dans l'exercice de notre métier, que nous soyons adjoints, directeurs d'écoles, personnels spécialisés...

Valérie Tavernier
Jean-Luc Tornero

Conférences Pédagogiques et autres déplacements :

Qui dit déplacement, dit ordre de mission. Pas d'ordre de mission, pas de frais de déplacement, donc : Pas de déplacement !

La 27^{ème} heure est due ; si vous n'êtes pas à la réunion, vous devez être dans votre école.

Absences non remplacées :

Tout au long de l'année passée, les difficultés de remplacement ont été légion.

Accueillir les enfants "sans maître" en les répartissant sur l'école, c'est perturber l'ensemble des classes et retarder d'autant l'amélioration du service public. Plus que jamais, le SNUipp invite les collègues à :

- Informer l'administration que vous appliquerez la consigne syndicale de renvoi des élèves le 3^{ème} jour sans remplaçant.
- Informer les parents et les inviter à réagir auprès de l'administration, des élus locaux...
- Ne pas accueillir effectivement les élèves le 3^{ème} jour.
- Signaler au SNUipp toutes les absences non remplacées.

ATTENTION : Ne pas signaler les non remplacements, revient à masquer les besoins et du coup laisse les mains libres au Ministre pour programmer de nouvelles suppressions de postes.

Évaluations CE2 :

Si l'évaluation des élèves à l'entrée du CE2 est entrée dans les mœurs, continuons à revendiquer des moyens et du temps pour la correction, le codage des épreuves et l'analyse des résultats.

- Les collègues ne sont tenus qu'à la passation des épreuves
- Bloquer la remontée des résultats. Le ministère lui-même rappelle que cette évaluation n'est pas destinée à établir des comparaisons entre écoles. C'est un outil au service des maîtres.

Direction et Fonctionnement de l'école—Blocage Administratif :

Mai 2006 : Les organisations syndicales SNUipp/FSU et SGEN-CFDT ont rejeté les propositions du Ministre qui, non seulement ne répondent pas aux attentes mais entraînent la création d'emplois

précaires (EVS de 10 mois) et la remise en cause de la formation initiale et continue. Le SNUipp et le SGEN appellent à donner un nouvel élan à l'action de blocage administratif.

Le refus de communiquer les prévisions par les directeurs gêne toujours l'administration. Ses tentatives régulières pour obtenir des chiffres (non sans quelques pressions parfois) en sont une preuve. Cela nous conforte dans la nécessité de poursuivre et de convaincre ceux qui ne sont pas encore dans l'action.

A bloquer :

- Enquêtes de rentrée
- Résultats évaluations CE2.
- Compte-rendu des réunions (conseil d'école, de cycle, des maîtres, ... de réseau).
- Résultats des élections de parents d'élèves.

Ne pas bloquer :

- Documents sorties scolaires.
- Documents concernant les élèves (santé, déclaration d'accident).

A refuser :

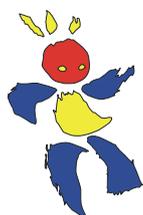
Participation aux réunions de directeurs hors temps de travail ou sans remplacement sur le temps de travail.

N'ATTENDEZ PAS

d'en avoir besoin pour apporter votre contribution à la construction d'un rapport de forces favorable au développement des services publics et à la transformation de l'école.

Pour vous donner les moyens d'agir sur l'avenir.

SYNDIQUÉZ-VOUS



SNUipp12
1 rue de la Montagne
12300 DECAZEVILLE
Tél : 05.65.43.40.11
Fax : 05.65.43.49.29
Courriel : snu12@snuipp.fr
Site : <http://12.snuipp.fr>

SNUipp-FSU
AVEYRON

Bulletin d'Adhésion 2006-2007

0628

Le SNUipp (FSU) pourra utiliser les renseignements ci-dessous pour m'adresser ses publications. Il me communiquera les informations professionnelles et de gestion de ma carrière. Je l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et traitements automatisés conformément aux articles 26 et 27 de la loi du 6.01.78. Cette autorisation est révocable par moi-même, dans les mêmes conditions que le droit d'accès, en m'adressant au SNUipp.

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse personnelle : _____

Code Postal : _____ Commune : _____

Téléphone : _____ e-mail : _____

Fonction : _____ Établissement : _____

Instituteur : PE : Échelon : _____

Montant de la cotisation : Date et Signature : _____

L'adhésion 2006-2007 ouvrira droit à une réduction d'impôt égale à 66% du montant de la cotisation au titre de l'année 2007.

Vous pouvez payer par chèque (un à trois) ou par prélèvement.

Éch. :	Cotis. Inst. :	Cotis. Réelle* :	Cotis. PE :		Cotis. Réelle* :	
			PE :	HCI. :		
1 ^{er}			105	35	149	49,66
2 ^{ème}			113	37,66	169	56,33
3 ^{ème}			119	39,66	181	60,33
4 ^{ème}			125	41,66	193	64,33
5 ^{ème}	115	38,33	132	44	209	69,66
6 ^{ème}	117	39	140	46,66	223	74,33
7 ^{ème}	120	40	149	49,66	235	78,33
8 ^{ème}	126	42	159	53	<i>* Cotisation après déduction fiscale</i>	
9 ^{ème}	133	44,33	171	57		
10 ^{ème}	142	47,33	184	61,33		
11 ^{ème}	155	51,66	198	66		

Demande de Prélèvement

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Commune : _____

COMPTE À DÉBITER

CODES			CLÉ
ÉTABLISSEMENT	GUICHET	N° DE COMPTE	R.I.B.

Autorisation de prélèvement

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet tous les paiements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le SNUipp12.

N° national d'émetteur
439729

NOM ET ADRESSE DU CRÉANCIER

SNUipp 12
1 rue de la Montagne
12300 DECAZEVILLE

ÉTABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE À DÉBITER

BANQUE : _____

RUE : _____

CODE POSTAL : _____

VILLE : _____

FAIT À :
LE : ... / ... / ...

Signature Obligatoire

PE2 / Liste Complémentaire / En disponibilité ou congé parental / Retraité(e) :
81 €.

Aide-Éducateur / Assistant d'éduc / EVS 50 €.

Temps Partiel :
Au prorata du temps partiel.

	Majoration de Cotisation	Cotisation réelle* :
Spécialisé	8	2,66
CPAIEN—CPDEPS	13	4,33
IMF - PEMF	8	2,66
Classe Unique	2	0,66
Dir. 2 à 4 cl.	6	2
Dir. 5 à 9 cl.	10	3,33
Dir. 10 cl. et +	13	4,33
Dir SEGPA	16	5,33

Se syndiquer : pourquoi ?

Pour être informé :

C'est recevoir "Fenêtres sur Cours" et le bulletin départemental, "Fenêtres sur Cours 12". Cette presse est élaborée par les militants du syndicat. Elle est une expression totalement indépendante de l'administration, elle apporte des éléments de réflexion, des points de vue critiques sur le métier, nos missions, nos conditions de travail, le devenir de l'école. "Fenêtres sur Cours 12" est aussi le reflet de l'activité multiple des militants du SNUipp12 et de la FSU12. Le bulletin papier est désormais complété par une publication Internet "Snuipp - Infos" adressé à toutes les écoles sur leur boîte académique et aux syndiqués qui nous ont communiqué leur adresse mèl. Ce billet paraît à un rythme irrégulier (quoique soutenu...) suivant l'actualité, il est par ailleurs disponible sur le site Internet du SNUipp-Aveyron à l'adresse : <http://12.snuipp.fr/spip>

Les syndiqués peuvent être tenus au courant par mèl de l'évolution du site du SNUipp12 (et donc de l'actualité) en en faisant la demande soit directement sur le site, soit par mèl en écrivant à snu12@snuipp.fr.

Pour rompre l'isolement

C'est pouvoir échanger, élaborer, proposer. C'est ne plus être seul en cas de problème ou de difficulté. Rencontres, réunions de secteur, journée d'information syndicale, échanges par téléphone ou courrier, par mèls, audiences collectives auprès de l'administration. C'est faire vivre la solidarité.

Pour élaborer et défendre les revendications des personnels

Ensemble lors des diverses rencontres déjà citées, la mise en commun des besoins et des difficultés débouche sur l'élaboration commune des revendications. Se syndiquer : c'est pouvoir faire entendre sa voix.

Pour participer au mouvement d'ensemble de l'école

C'est défendre, développer, transformer l'école pour qu'elle demeure un service public et qu'elle permette à tous les enfants de devenir des citoyens. C'est pousser ensemble pour se donner les moyens de réussir l'école.

Pour contribuer au mouvement social

C'est participer à la défense des services publics. C'est agir pour une société plus juste et plus égalitaire.

Se syndiquer, participer à la vie syndicale, verser sa cotisation, c'est rendre possible l'action syndicale.

Les permanences du SNUipp/FSU

Toutes les après-midi et les mardi, mercredi et jeudi matins
au 05.65.43.40.11 (local SNUipp)
et/ou au 05.65.78.13.41 (local FSU)

Ces permanences seront assurées par : Marie-Noëlle Dantan, Romain Fayel, Valérie Tavernier, William Despeyroux, Charles Cartayrade et Jean-Luc Tornero.

Vous pouvez rencontrer les militants de permanence à **RODEZ**, au 12 avenue Tarayre (local FSU en face du square du Sacré-Coeur) et à **DECAZEVILLE**, au 1 rue de la Montagne.

Être délégué-e du personnel ou adhérer à un syndicat, c'est faire le choix de la solidarité

Nous, délégués du personnel SNUipp/FSU sommes toutes et tous instit ou PE chargés de classe ou de direction, tous en lien direct avec la profession.

Certains d'entre nous ont un temps de décharge. Tous, nous donnons de notre temps personnel pour aider les collègues, conseiller, préparer des dossiers, assurer leur suivi. Le travail paritaire est une tâche lourde que nous nous appliquons à effectuer au mieux.

Vous êtes de plus en plus nombreux à nous solliciter sur des problèmes particuliers et à nous faire confiance quant à leur traitement. Beaucoup d'entre vous sont déjà syndiqués, mais selon nous, trop de collègues n'ont pas encore fait ce choix.

Vous aussi, faites le pas, syndiquez-vous.

Les délégués du personnel du SNUipp/FSU
Valérie Tavernier, Noëlle Villeneuve,
William Despeyroux, Carine Alazet,
Romain Fayel, Jean-Luc Tornero